

3 CF
Société par actions simplifiée au capital de 723 920 euros
Siège social : rue Nicolas Appert
ZI des 5 Chemins 56520 GUIDEL
450 924 774 RCS LORIENT

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS MIXTES
DU 4 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 4 juillet,
A 11h00,

Madame Chloé CHATRON-POIRIER et Madame Emilie CHATRON, seules membres de l'indivision successorale CHATRON, suite au décès de Monsieur Claude CHATRON le 24 février 2018,

Associé Unique de la société 3 CF,

Après avoir exposé :

- qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de Monsieur Claude CHATRON, président décédé le 24 février 2018,
- et qu'il conviendrait de transférer le siège social de rue Nicolas Appert ZI des 5 Chemins 56520 GUIDEL au 12 boulevard Aristide Briand 93100 MONTREUIL et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

ont pris les décisions suivantes relatives :

- à la nomination d'un nouveau président en remplacement de Monsieur Claude CHATRON, décédé, et détermination de ses pouvoirs ;
- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts ;
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Les membres de l'indivision successorale de Monsieur Claude CHATRON, associé unique, prennent acte du décès de Monsieur Claude CHATRON, survenu le 24 février 2018, et décident de nommer en qualité de nouveau président :

Madame Chloé CHATRON-POIRIER,
demeurant 12 boulevard Aristide Briand Rdc Fond de cour 93100 MONTREUIL,
pour une durée illimitée.

Madame Chloé CHATRON-POIRIER exercera ses fonctions dans les conditions et selon les modalités fixées par la loi et par les articles 14, 15 et 16 des statuts.

Madame Chloé CHATRON-POIRIER déclare qu'elle accepte les fonctions de présidente et qu'elle n'est frappée par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

Les membres de l'indivision successorale de Monsieur Claude CHATRON, associé unique, décident de transférer le siège social de rue Nicolas Appert ZI des 5 Chemins 56520 GUIDEL au 12 boulevard Aristide Briand 93100 MONTREUIL à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 12 boulevard Aristide Briand 93100 MONTREUIL.

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DÉCISION

Les membres de l'indivision successorale de Monsieur Claude CHATRON, associé unique, donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les membres de l'indivision successorale de Monsieur Claude CHATRON ont dressé et signé le présent procès-verbal.

Chloé CHATRON-POIRIER

(signature précédée de la mention manuscrite : « Bon pour acceptation des fonctions de présidente »)

Bon pour acceptation des fonctions de présidente

 C.C.P.

Emilie CHATRON

(signature)

Bon pour acceptation
 E.C.